

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES DELEGUES DU PERSONNEL
RENNES**

Du 11 octobre 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

ROBILLARD Fabrice CFDT
CRUCHON Magalie CFDT
HERVOUETTE Yannick CFDT
GABRIEL Philippe CFDT
MOUDEN Caroline CFDT

SUPPLEANTS

DEBROISE Yannick CFDT

Diffusion : Pascal LACHARME
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://myportal.thalesgroup.com/emythales/RH_TS/PUB/INSTANCES_DU_PERSONNEL_20145C74.HTM?polSkinExtranet=true

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intralang=fr

REUNION

Présents :

CRUCHON Magalie	CFDT
DEBROISE Yannick	CFDT
HERVOUETTE Yannick	CFDT
MOUDEN Caroline	CFDT

Excusés :

GABRIEL Philippe	CFDT
ROBILLARD Fabrice	CFDT

Absents :**Ont représenté la Direction à cette réunion :**

Emmanuella Manceau	Responsable Ressources Humaines
Pascal LACHARME	Responsable du site de Rennes

QUESTIONS COMMUNES RECURRENTES

1) Eléments économiques

- a) Prises de commandes prévues et réalisées de l'agence à la fin du mois précédent ?**
- b) Ecart avec le budget ?**
- c) Raisons de l'éventuel écart ?**
- d) Chiffres d'affaires prévu et réalisé de l'agence à la fin du mois précédent ?**
- e) Ecart avec le budget ?**
- f) Raison de l'éventuel écart ?**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

2) Affaires en cours

- a) Situation des différentes affaires (forfait, assistance technique)**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

3) Appels d'offres

- a) Appels d'offres remis pendant le mois précédent**
- b) Etats des appels d'offres remis : gagné, perdu, en attente**
- c) Appels d'offres en cours ou prévus**
- d) Appels d'offres non répondus ou non traités (raison)**

Les éléments ont été fournis en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

4) Effectifs

a) **Effectif inscrit au dernier jour du mois précédent** : inscrits au 30/09/2019 : 118 dont 1 non actif, 3 contrats d'alternance, 1 stagiaire.

47 LOM (dont 2 contrat alternance), 54 LOU (dont 1 contrat alternance et 1 stagiaire), 5 Région Paris & Ouest, 5 OIC, 3 CTE, 4 Direction Fonctions Centrales

b) **Nombre de personnes embauchées en CDI au cours du mois précédent** : 5

c) **Nombre de personnes embauchées en CDD au cours du mois précédent** ? 1 contrat alternance

d) **Nombre de stagiaires arrivés au cours du mois précédent** : 0

e) **Nombre de renouvellements de CDD au cours du mois précédent** ? 0

f) **Nombre de démissions au cours du mois précédent** ? 1

g) **Nombre de licenciements au cours du mois précédent** ? 0

h) **Nombre de CDD non renouvelés au cours du mois précédent** ? 0

i) **Nombre d'autres départs au cours du mois précédent (raisons)** : 0

j) **Nombres de salariés du site de Rennes en mission dans d'autres agences, en précisant le nombre par agence et les dates de fin de mission prévues** : 0

k) **Nombres de salariés d'autres agences en mission sur le site de Rennes (nombre par agence)** : 0

l) **Nombre de personnes en intérim** : 0

m) **Nombre des prestataires d'autres SSII par société sous-traitante** : 1

n) **Nombre de personnes consultants indépendants** : 0

o) **Préciser la répartition des effectifs du site de Rennes : fourniture d'un tableau donnant le nombre de collaborateurs par client et par site géographique.**

La réponse a été fournie en séance.

5) Plan de charge et inter-contrat

a) **Amplitude de l'inter contrat en Equivalent Temps Plein** : 5,6 ETP

b) **Nombre de salariés impactés** :

- 13 personnes (10 LOU, 3 LOM).

c) **Nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 3 mois ; nombre de salariés en inter-contrat depuis plus de 6 mois** :

Depuis plus de 3 mois : 1

Depuis plus de 6 mois : 0

d) **Tableau comprenant les noms, dates de début d'inter-contrat, compétences, formation complémentaire prévue, pistes envisagées.**

Aujourd'hui, 9 personnes en standby = 6,9 ETP.

e) **Prévision sur l'évolution de l'inter-contrat**

Prévision d'environ 14 personnes en standby dans un mois = 11,3 ETP.

6) Formation (en fin de trimestre uniquement)

Bilan des formations au niveau de l'agence :

a) **DIF (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)**

b) **Formation Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)**

c) **Formation hors Thales (nombre de refus, d'acceptation, d'heures dispensées)**

Réponse :

Les grandes orientations du plan de formation 2019 pour les centres de compétences de Rennes sont :

- Formations technologiques : Docker, Ergonomie, Virtualisation, Cybersécurité, Python, Angular JS
- Sensibilisation au Devops
- Management : Management d'équipe, Qualité de Vie au Travail...
- Gestion de projet
- Développement personnel
- Sécurité (Equipier Première Intervention, Sauveteur Secouriste Travail, Habilitation électrique ...)

104% des heures prévues dans le plan sont engagées à ce jour.

7) Fermeture sites clients

a) Dates de fermeture des sites clients à venir connues à ce jour :

Fermetures sites clients 2019				
Client	T1	T2	T3	T4
AMDOCS				
ATEME		10/06		
BIOMERIEUX				
ENENSYS	02/01	31/05 et 10/06	16/08	
MEDIAKIND		10/06		
EXFO (ex-)ASTELLIA	Pas de fermeture			
ITGA	Pas de fermeture			
JOUE		10/06		
KANTAR MEDIA		31/05 et 10/06		
OBS		10/06		
OLPS Caen	Pas de fermeture			
OLPS Rennes				
RECTORAT		10/06	26/07 au 19/08	
RENAULT TRUCKS				
SIRADEL			12 au 16/08	
SOLOCAL		31/05 et 10/06	12/08 au 16/08	26/12 au 31/12
TAO				
TCS Bruz	02/01	31/05 et 10/06		23/12 au 31/12
TCS Laval		31/05 et 10/06	16/08	24, 26, 27, 30 et 31/12

b) Positionnements éventuels de jours de RTT employés associés à ces fermetures

Si le salarié ne dispose plus d'un nombre de RTT collectifs suffisants pour couvrir la fermeture, en plus d'un retour sur le site qui pourra être envisagé pour ceux qui en exprimeraient le souhait, les salariés peuvent, à leur demande, poser des jours de repos ou des congés.

8) Gestion des temps de travail

- a) **Nombre de semaines de suractivité pendant le mois précédent :** 0
- b) **Liste des dérogations d'horaires du mois précédent (travail hors horaires d'ouverture, samedi, dimanche, ...) :**
Aucune dérogation.
- c) **Liste des dérogations d'horaires prévues pour les mois à venir :**
Aucune dérogation.
- d) **Liste des astreintes du mois précédent**
Astreintes récurrentes pour SurfNG
- e) **Liste des astreintes prévues pour les mois à venir**
Astreintes récurrentes pour SurfNG

9) Locaux, hygiène, sécurité et conditions de travail

a) Prévisions d'aménagement éventuel des locaux :

Notre site est maintenant suivi par le Docteur ROBERT, le suivi Santé au Travail est assuré depuis le 29 août 2016 sur le site Centre Beaulieu Sud à l'adresse :

3 Allée de la Croix des Hêtres
BP 40123
35701 RENNES.

Nous avons reçu un courrier de la médecine du travail nous informant, qu'en raison d'un problème d'effectif de médecins, ils rencontraient des difficultés pour répondre à leurs engagements en matière de visite périodique (tous les 2 ans).

b) Bilan de l'exercice d'évacuation semestriel :

1 exercice planifié a été réalisé le 07/11/18 :

- 44 personnes évacuées immédiatement
- Temps d'évacuation 2 mn 45 secondes

L'évacuation du bâtiment s'est bien déroulée, avec une évacuation totale des 44 personnes sur site. L'ensemble des personnes a évacué immédiatement au déclenchement du signal sonore d'urgence. Evacuation dans le calme vers le point de rassemblement, avec des GF/SF qui ont globalement bien joué leurs rôles

Les sirènes déclenchées sont les sirènes raccordées à L'ESUP. ITCE n'a pas procédé à l'évacuation.

Points d'amélioration :

- Signal absent dans les escaliers de secours,
- Porte coupe-feu restée ouverte,
- Deux portes issue de secours étaient verrouillées (face zone CD, Issue face à l'OS4).

c) Formations prévues en sécurité-incendie, secourisme :

Formation SST (recyclage) : 1 réalisée le 01/10/2019, 3 prévues le 21/10 et 04/11 (Recyclage tous les 2 ans)

Formation EPI réalisée le 7 décembre 2016 (Recyclage tous les 3 ans) – prévu en fin d'année – attente date

Sensibilisation GF/SF réalisée le 12 avril 2018 (7 collaborateurs).

Le zoning des GF/SF/SST a été mis à jour et est affiché sur le panneau Direction.

Pour appeler les pompiers, le système fonctionne avec le 18 et le 118.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

1) Aménagement du site :

a) Avez-vous sondé les salariés pour identifier le besoin concernant le rack à vélo ?

Quel est le besoin identifié ?

b) A quelle date la société mandatée pour l'étude d'isolation acoustique et le système de ventilation rendra son rapport ?

Réponse :

a) Le sondage va être avant la fin de l'année afin d'identifier le besoin de rack à vélo.

b) Le rapport a été rendu. Plusieurs actions sont à traiter sur le plan acoustique et la ventilation.

2) Accès à la fonction « scanner » des imprimantes :

Les imprimantes Xerox disposent d'une fonction « scanner » qui n'est disponible que pour les salariés disposant d'une adresse de type @thalesgroup.com.

Vous avez remonté ce sujet à la DSI. Qui va suivre les actions que va proposer la DSI ? Quelles sont ces actions ? Quel est le planning de mise en œuvre ?

Réponse :

La DSI groupe ne permet pas de donner accès aux adresses mythalesgroup.io comme à un certains nombres de fonctionnalités dont le scan depuis les imprimantes groupe.

3) Réservation des salles de réunion :

Certains projets ont besoin de salles de réunion équipées d'un switch permettant d'accéder à Internet. Or les seules salles équipées ne sont réservables qu'à partir d'Outlook depuis un PC connecté au réseau MLK (RIE).

Pouvez-vous demander à ce que la réservation de ces salles puisse également être faite depuis la messagerie mythalesgroup.io ?

Si ce n'est pas possible, pouvez-vous équiper toutes les salles de réunions (box compris) avec un accès à Internet ?

Réponse :

Nous allons demander à la DSI s'il est possible de faire la réservation de salles avec une adresse en .io.

Les box ont tous un accès au réseau RIE et Artemis et sont tous équipés de pieuvre audio.

Les salles de réunion sont équipées d'un switch permettant d'avoir plusieurs connexions internet.

Il y a 2 postes en libre-service connectés au réseau RIE et qui permettent de réserver les salles de réunion.

Nous regarder le besoin précis sur chaque équipe projet.

4) Projet SurfNG :

Quelles sont les actions mises en place jusqu'à aujourd'hui afin de résoudre les problèmes rencontrés sur le projet SurfNG ?

Quelles sont les avancées obtenues ?

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Quelle sont les prochaines étapes ?

Réponse :

L'équipe de pilotage est en place

Les revues techniques sont systématisées avec le client.

Les outils et environnements sont toujours en cours de mise en œuvre et priorisés en fonction des contraintes projets.

Nous avons encore des bugs critiques logiciels difficiles à diagnostiquer et résoudre dans des délais courts.

Le client nous a demandé de livrer le projet de Refonte IHM pour la fin de l'année. Nous avons ainsi renforcé le dispositif sur Rennes pour ce projet de refonte.

5) EDP :

La campagne des EDP est terminée.

a) Quel est le pourcentage des EDP effectués sur le site de de Rennes/Caen ?

b) Y-a-t-il eu des difficultés rencontrées au cours de cette campagne ?

Si oui, lesquelles ?

Comment ont-elles été traitées ?

Réponse :

La campagne EDP s'est terminée le 30 septembre 2019.

a) Pour le LOM Rennes, 100% des EDP sont terminés dans l'outil, en ce qui concerne le LOU Rennes, 93% sont terminés dans l'outil, 4% en signature et 2,13% non démarré.

b) Il n'y a pas eu de difficultés particulières rencontrées.

6) Process RH :

Le mois dernier vous aviez indiqué que « les processus RH pour les collaborateurs sont répertoriés dans l'Intranet RH Thales Services RH Pratique » et vous aviez donné un lien sur l'Intranet. Un lien équivalent sur l'extranet est-il disponible pour la majorité des salariés qui n'ont pas accès à l'Intranet ?

Réponse :

Le site extranet prévoit également une rubrique RH Pratique. Un dysfonctionnement existe et la rubrique n'est malheureusement pas disponible actuellement. Le problème a été remonté auprès de la DSI.

7) Indemnités Kilométriques :

Quelle sont toutes les notes de service définissant le montant des IK (ou indemnités de site) pour les salariés en mission sur Rennes ou Caen ?

Quelle indemnité est applicable selon la situation vécue par le salarié ?

Pouvez-vous transmettre un lien extranet et intranet vers ces notes de services ?

Réponse :

Une note du 1^{er} janvier 2006 définit les modalités d'application des indemnités de site.

Le salarié en assistance technique peut percevoir des indemnités de site basées sur le différentiel de distance (aller / retour) entre :

- le domicile et l'agence de rattachement
- et le domicile et le lieu d'affectation.

La note de référence pour le barème des indemnités de site est la note du 5 mai 2014 : « Indemnités de site Province » accessible sur le site intranet, rubrique Notes de service.

Ainsi, l'indemnité kilométrique de site qui s'applique pour les salariés concernés du site de Rennes est de 0,37 euros.

Les indemnités kilométriques quant à elles s'appliquent uniquement en cas de déplacement ponctuel avec utilisation de son véhicule personnel dans le cadre professionnel à la demande du management. La note de référence est celle du 28/09/2018 : « Barème des indemnités kilométriques 2018 ».

La voiture de location est privilégiée pour les déplacements supérieurs à 50 km.

PLANNING DES «REUNIONS DP RENNES» 2019

Dates	Salles
7 novembre 2019 10h00	Salle de réunion « Les Vieilles Charrues »